

REQUALIFICATION DU BOURG DES ASPRES

SÉCURITÉ, PATRIMOINE ET QUALITÉ DE VIE



À la croisée de grands axes, le bourg des Aspres subit une forte pression automobile, en particulier entre L'Aigle et Mortagne-au-Perche.

Pour améliorer la sécurité et le cadre de vie, la commune des Aspres et la Communauté de Communes de L'Aigle travaillent **conjointement** à un projet de requalification de la traversée du bourg.

Objectifs : apaiser la circulation, revaloriser l'espace public et renforcer la place du piéton, tout en conservant les sens de circulation existants.

Cette action s'inscrit dans la volonté partagée de la CDC et des communes de développer et de dynamiser les cœurs de bourg. Le projet mettra ainsi en valeur les atouts du village, entre patrimoine bâti et chemins en bord d'Iton.



RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO

UNE TRANSFORMATION NÉCESSAIRE

Dans le cadre de sa politique en faveur des équipements éducatifs, la CdC des Pays de L'Aigle a engagé **la rénovation complète** de l'école Victor-Hugo.

Ce projet vise à regrouper les classes maternelles et élémentaires sur un même site, en accueillant les enfants de l'école La Ribambelle, tout en modernisant l'établissement.

L'**objectif est double** : offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves et répondre aux exigences actuelles en matière de performance énergétique, d'accessibilité, de sécurité et de fonctionnalité.

Le bâtiment de l'école Victor Hugo de 2 760 m², aujourd'hui vétuste, est entièrement réhabilité : réfection des toitures et façades, remplacement des menuiseries, mise aux normes ERP, éclairage LED intelligent, sécurisation des accès, amélioration thermique, et rénovation de l'office de restauration. De nouveaux espaces seront créés au rez-de-chaussée pour les maternelles (salles de classe, dortoirs, sanitaires, salle de pause pour les ATSEM), avec une organisation claire entre les deux niveaux scolaires. Les travaux se déroulent en site occupé et seront **livrés en septembre 2026**.

Les abords de l'école seront également repensés pour **fluidifier** les déplacements et **sécuriser** les entrées et sorties. Le coût total de l'opération est estimé à 6,6 millions d'euros HT dont 2,2 M€ de subventions sont attendues pour un reste à charge de 4,4 M€ pour la collectivité.

RÉNOVATION DU QUARTIER DE LA MADELEINE

UN RENOUVEAU PROCHE

Depuis 2020, le quartier de la Madeleine à L'Aigle est engagé dans un ambitieux programme de renouvellement urbain, cofinancé par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle, la Ville de L'Aigle, les bailleurs sociaux Orne Habitat et Logissia, avec le soutien de la Région Normandie et de la Banque des Territoires. Ce projet transforme **progressivement** le cadre de vie des habitants : démolition d'immeubles vétustes, réhabilitation de logements, création de nouveaux équipements, aménagements paysagers...

Les **premières réalisations marquent déjà le paysage** : après la démolition du foyer-logements Les Sapinettes en 2022, l'immeuble Franche-Comté a été déconstruit en 2024. Dans le même temps, Logissia a mené à bien la réhabilitation de 70 logements, améliorant concrètement le quotidien des familles. Et la dynamique continue ! Les **prochaines étapes s'enchaînent** : la démolition de l'immeuble Jules-Romains, la réhabilitation du Pôle d'Animation Sociale, la construction de logements sociaux et la déconstruction de l'école La Ribambelle.

Avec plus de 20 millions d'euros investis, dont 10 millions portés par la Ville et la Communauté de Communes, ce programme avance à grands pas. Près de **4 millions d'euros de subventions** ont déjà été obtenus, confirmant la volonté collective de donner un nouveau souffle durable au quartier.



RÉNOVATION DE L'HABITAT DES AIDES POUR LES PROPRIÉTAIRES

La CdC soutient la rénovation de l'habitat grâce à deux OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat), avec l'appui de l'ANAH et de l'opérateur SOLIHA.

Ces dispositifs permettent aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'un **accompagnement personnalisé** et de **subventions pour leurs travaux**, principalement en lien avec l'efficacité énergétique et l'autonomie.



+8M€ de travaux engagés



466 600 € d'aides directes versées par la CdC



Fin des OPAH : mai 2026 derniers mois pour en profiter

Depuis 2025, un nouveau Pacte Territorial France Rénov' permet aussi d'accompagner les propriétaires sans conditions de ressources.

Informations sur les permanences :

02 31 86 70 50 / 06 33 74 90 25 - contact@solihanormandie.fr

OCTOBRE 25

ÇA BOUGE

EN PAYS DE L'AIGLE !

La Normandie autrement



occulter d'autres avancées essentielles, comme l'adoption à l'unanimité du PLUi en décembre 2024 ou la finalisation du schéma directeur d'assainissement.

Autant de dossiers structurants, parfois moins médiatisés, mais tout aussi décisifs pour l'avenir du territoire.

À l'heure où l'actualité s'accélère et où les attentes se font toujours plus pressantes, il est important de rappeler que l'action publique s'inscrit dans un temps long. Celui de la réflexion, de la concertation et de la planification, mais aussi – et surtout – celui de la concrétisation.

Le mandat qui s'achève illustre bien cette réalité : des projets imaginés et préparés depuis plusieurs années voient aujourd'hui le jour, ou entrent dans une phase décisive de réalisation. Ces avancées sont le fruit d'un travail patient et collectif, mené avec l'ensemble des élus, des services communautaires et de nombreux partenaires.

Les projets visibles, tels que la Voie Verte, le renouvellement urbain de La Madeleine, la rénovation urbaine de la Ferté-Fresnel et Moulins-la-Marche, ou encore la rénovation du groupe scolaire Victor Hugo, ne doivent pas

Tous ses projets sont le fruit d'une planification et d'une préparation en amont, qui ont permis de rassembler les subventions autour de grands projets. Ces soutiens financiers proviennent de l'État, de L'Europe, de la Région et du Département. Dans cette même dynamique, un nouveau contrat de territoire a été signé avec la Région en juin, ainsi que le CRTE avec l'État en juillet, pour les cinq années à venir.

Enfin, je souhaite rendre hommage à Laurent Marting, disparu en juillet dernier. Conseiller départemental et régional, il a défendu notre territoire avec intelligence, conviction et un rare sens du dépassement des clivages.

JEAN SELLIER

Vous n'avez pas reçu le magazine rétrospectif des 30 ans de la CDC ?
Demandez-le **gratuitement** à l'accueil de la CDC ou par mail à accueil@paysdel'aigle.fr

à la
UNE

INAUGURATION DE LA VOIE VERTE

ST-SULPICE-SUR-RISLE À L'ÉTANG DE LA CROIX LAMIRAULT

Le long de la Risle, une voie verte pas comme les autres a pris forme.

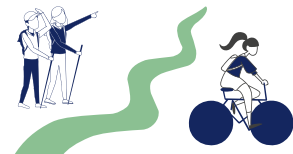
Pensée depuis plus de quinze ans, elle concrétise une ambition portée par plusieurs générations d'élus : relier nature, patrimoine et développement durable dans un même projet structurant pour le territoire.



EN CHIFFRES

7,9 KM

St-Sulpice-sur-Risle - L'Aigle
- Étang la Croix Lamirault



+ 24.000

Usagers depuis
Juin 2025

Soutenue par l'État, la Région Normandie et le Département de l'Orne, et lauréate d'un appel à projets régional, cette réalisation témoigne de la reconnaissance et de l'ambition accordées à notre territoire.

Mais ce projet **ne s'arrête pas là**. L'objectif est désormais de prolonger le tracé afin de relier les quartiers de la ville, les communes voisines et les grands sites du territoire. La voie verte est déjà reliée à la vélo route de l'Eure. À terme, l'ambition est de relier Aube à St-Évroult en passant par Beaufai. Le but est de s'inscrire dans un maillage plus large de mobilités douces et de découvertes.

La voie verte est une **promesse d'avenir**, un chemin qui unit nature, culture et habitants.

COÛT DU PROJET

2 900 000 €

Coût global du projet
avec les financements



980 000 €

Reste à charge pour la CdC



LES MÉTIERS EN TOURNÉE

UN PASSAGE REMARQUÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Les mardi 1^{er} et mercredi 2 avril, la tournée régionale des métiers a posé ses valises à L'Aigle. Organisé par l'Agence de l'Orientation et des Métiers de Normandie, cet événement itinérant a rencontré un beau succès auprès des jeunes du territoire.

L'objectif : **faire découvrir les filières techniques et professionnelles**, éveiller la curiosité et permettre aux élèves d'observer, tester et dialoguer avec des professionnels. Un **parcours ludique et immersif** les a conduits à travers différents espaces thématiques : animations pédagogiques, vidéos 360°, escape game, « Léo mobile », simulateur de conduite grandeur nature, ou encore ateliers proposés par les partenaires.

Au-delà des métiers présents sur le territoire, la tournée a permis de mettre en lumière des secteurs parfois moins représentés localement, comme les activités nucléaires, ouvrant ainsi de nouvelles **perspectives aux jeunes comme aux adultes en recherche de formation ou de reconversion**.

Un rendez-vous inspirant, qui illustre combien ces forums sont importants pour **l'orientation de nos jeunes**.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ENTREPRISE F2A S'AGRANDIT

Présente depuis de nombreuses années dans la Z.I. de la Fremondière à L'Aigle, l'entreprise F2A, spécialisée dans les systèmes de ventilation, continue de se développer. Active sur des marchés exigeants comme le nucléaire, les tunnels ferroviaires, la marine ou encore le tertiaire, elle s'impose comme un acteur industriel de référence.

En 2014, F2A avait franchi une étape en confiant à la SHEMA la réalisation d'un nouveau site de production moderne et adapté à ses besoins. Aujourd'hui, elle engage l'extension de ses bâtiments, avec près de 2325m² supplémentaires répartis entre ateliers et zones de stockage.

Ce chantier, vise à accroître la capacité de production de l'entreprise et à répondre à une demande en forte hausse. Il devrait aussi avoir un impact positif sur l'emploi local, avec la création d'une dizaine de postes.

SIGNATURE AVEC LA RÉGION NORMANDIE

CONTRAT DE TERRITOIRE 2023 - 2027

Le 14 juin, la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a signé son nouveau **contrat de territoire 2023-2027**, aux côtés du président de la Région Normandie, Hervé Morin, du président du Département de l'Orne, Christophe de Balorre, et de l'État représenté par Sandy Lecoq-Espallargas, sous-préfète de Mortagne-au-Perche et Madame Véronique Louwagie, alors ministre déléguée.

Ce contrat formalise un **engagement commun** pour accompagner des projets au service des habitants : revitalisation des centres-bourgs, développement économique, services à la population et attractivité.

Parmi les opérations inscrites : la réhabilitation du complexe aquatique et sportif Cap'Orne et de l'espace des Tanneurs à L'Aigle, la création d'équipements à Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois et à Crulai, la modernisation du commerce local et l'extension de la zone d'activités de Saint-Sulpice.

Les subventions apportées par la Région, à hauteur de 1,85 M€, et par le Département, 1,05 M€, nous permettront la réalisation de ces projets. Autour de ces investissements publics, certains associeront **directement le tissu économique local ou les communes**, garantissant une mise en œuvre au plus près des besoins et des dynamiques d'entreprises.



SIGNATURE AVEC L'ÉTAT

CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En juin 2025, la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle a signé avec l'État le nouveau Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique (CRTE), en lien avec la feuille de route 2025-2030 de la COP normande. Le bilan du CRTE 2021-2024 met en évidence l'investissement de l'État et de ses opérateurs, dont l'aide s'est élevée à environ 12M€ pour un coût total des opérations de plus de 44M€ HT.

Ce contrat vise à accompagner les territoires dans leur transition écologique, autour de six enjeux : mieux se déplacer, se loger, consommer, produire, se nourrir et préserver les écosystèmes.

La CdC s'engage dans cette dynamique via trois priorités : sobriété (maîtrise du foncier, renaturation en ville, amélioration des performances énergétiques), solidarité (services publics, cohésion sociale) et modernité (mobilité durable, attractivité, tourisme).